

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION-SAMEDI 21 FEVRIER 2026

A TOUTES, TOUS LES ADHÉRENTES, ADHÉRENTS

Cher(e)s ami(e)s,

La tenue de l'Assemblée générale constitue toujours un moment fort dans la vie de notre association.

Ce sera particulièrement le cas cette fois.

L'année qui vient de s'écouler a été en effet particulièrement riche avec le rapport accablant de la Cour régionale des Comptes et plus encore la décision du Tribunal administratif de Bordeaux nous donnant raison en exigeant du SMD3 qu'il revoit ses tarifs en arrêtant de différencier collecte en Porte à Porte et Points d'apport dit "volontaires", pour ne considérer que le volume des déchets produits.

Des décisions juridiques que le SMD3 n'a pas respecté, en revotant des tarifs différenciés et en décidant, contre toute démocratie, de supprimer le PAP dans les quelques communes qui avaient obtenu la garantie de son maintien, une mesure que le Tribunal n'a jamais demandée.

Cette condamnation - une première -, le SMD3 ne l'a pas acceptée.

Il a donc fait appel, nous contraignant à poursuivre la procédure, avec tous les frais que cela occasionne !

Samedi 21 février à la Filature de Périgueux à partir de 16h,

il nous appartiendra donc de tirer le bilan et de réfléchir ensemble à la façon de poursuivre nos légitimes actions, tant sur le plan citoyen que juridique, en se donnant les moyens financiers nécessaires.

Il importera également de renouveler notre Conseil d'administration, l'ampleur des tâches nécessitant de s'appuyer sur beaucoup plus de monde.

C'est donc un appel pressant que nous lançons à toutes les bonnes volontés et à toutes les compétences, en pensant notamment aux personnes qui ont engagé des procédures contre le SMD3 ou qui sont partie prenante de collectifs locaux.

Vous trouverez ci-joint :

- la convocation pour cette Assemblée générale
- l'appel à candidature pour le Conseil d'administration
- une procuration en cas d'absence
- et les éléments financiers (compte d'exploitation 2025 et budget prévisionnel).

Nous attirons votre attention sur le fait que seul-es les adhérent-es à jour de leur cotisation 2025 ou 2026 pourront participer.

N'hésitez donc pas à renouveler sans attendre votre adhésion.

Nous comptons sur vous,

Cordialement

Le Conseil d'administration.

PS. : tenant compte de la procédure d'émargement et du règlement, pour certain-es, de leurs cotisations, nous vous invitons à venir un peu plus tôt que 16h, heure du début de nos travaux.

Les portes seront ouvertes à partir de 15h30.

--

Merci de nous soutenir !

<https://www.helloasso.com/associations/association-cld24psp/adhesions/acld24psp-adhesion-2026>

Adresse : ACLD24PSP Maison des associations 12 Cours Fénélon 24000 Périgueux
ASSOCIATION CITOYENNE DE LUTTE DÉCHETS DORDOGNE POUR UN SERVICE PUBLIC

N° RNA : W243009726, N° Siret 99177264100015

Infos sur notre site principal Facebook:

<https://www.facebook.com/Associationcitoyenneluttedechets24PSP/>

et notre second site : <https://www.facebook.com/AclD24psp01>

Loi RGPD